# Forum « La filière vigne et vin dans le contexte du changement climatique »

INRA, Centre Grand Est-Colmar, 6 décembre 2017 Compte-rendu de la journée

#### 1. Contexte et déroulement de la journée

En réponse à une invitation de l'INRA, du CIVA et de l'AVA, 45 professionnels de la filière vigne et vin se sont retrouvés au centre INRA de Colmar pour débattre des scénarios possibles d'adaptation de la filière au changement climatique à l'horizon 2050. Ce public était composé à 48% de chef d'entreprise ou de viticulteurs, représentant surtout le secteur de la production (41%) et venant majoritairement d'entreprises employant plus de 10% salariés (48%).

La journée a été divisée en plusieurs temps. Frédérique Pelsy, Présidente du centre INRA Grand Est Colmar a accueilli les participants et introduit la journée. Après une présentation du projet LACCAVE et de la méthodologie utilisée pour cet exercice de prospective, quatre scénarios d'évolution de la filière à l'horizon 2050 ont été présentés. A la suite de chaque présentation, les participants ont pu débattre, par table de 6-7 personnes, des enjeux et conséquences de chaque scénario sur les aspects techniques, les marchés, les acteurs et les territoires, l'organisation de la filière. Leurs réflexions et leurs idées, saisies sur des tablettes par les chefs de table, ont été centralisées en temps réel. La pause déjeuner a permis aux animateurs de faire une synthèse des réponses pour chaque scénario.

Le début d'après-midi a été consacré à la restitution de ces synthèses.

Au cours de la dernière partie de la journée, les participants ont été appelés à se positionner sur chacun des scénarios. Il leur a été demandé s'ils comptaient avoir une attitude de « proactivité positive », de « proactivité négative », de « réactivité anticipée », de « veille » ou s'ils étaient indifférents. Le résultat du vote a été présenté et commenté en temps réel.

M. Yvan Engel, président de la commission technique du vignoble a conclu la journée.

Toutes les présentations de la journée, y compris la synthèse des restitutions et du vote, sont compilées dans un document annexé à ce compte-rendu.

Les prestations matérielles liées à cette journée ont été prises en charge financièrement par le CSA-Booster<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le projet Laccave a coordonné des équipes de recherches de l'INRA (Bordeaux, Montpellier, Avignon, Colmar, Angers, Paris), Montpellier Supagro, Bordeaux Sciences Agro, CNRS Rennes et Universités de Bourgogne et de Limoges. http://www6.inra.fr/laccave

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>CSA-Booster (Climate Smart Agriculture) est un consortium d'organismes et d'entreprises européens dont l'objectif est de collaborer au développement d'initiatives contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'agriculture en Europe, la séquestration du carbone, et proposant des solutions d'adaptation pour une agriculture plus résiliente et conservant une productivité élevée. csabooster.climate-kic.org

## 2. Cadre de travail et présentations des scénarios

Nathalie Ollat (INRA Bordeaux) a rappelé les conséquences attendues du changement climatique à l'échelle de la planète: augmentation des températures, modification du régime des pluies, augmentation de la variabilité climatique et de la fréquence des évènements extrêmes, effets indirects. Pour la vigne, le changement climatique affectera les stades de développement, la composition des raisins, et les risques de stress hydriques pourrait augmenter. A un autre niveau, le changement climatique pourrait modifier l'aire potentielle de culture de la vigne, les risques économiques et la compétitivité des vignobles, générer des tensions sur les AOP. Les réactions des consommateurs sont une des inconnues majeures des évolutions à venir. Les voies d'adaptation possibles de la filière sont techniques (pratiques œnologiques et agronomiques, matériel végétal), mais peuvent également concerner la localisation des vignobles, l'organisation et les règlements de la filière. Il faut également associer des actions pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à toutes les actions d'adaptation. L'accent a été mis sur la nécessité de jouer sur la multiplicité des leviers.

Hervé Hannin (IHEV-Montpellier SupAgro) a dessiné aux participants les contours d'un exercice de prospective : celui est totalement différent d'une prévision. Il vise à explorer un « cône » des possibles mais sans affecter aucune probabilité de réalisation à chaque scénario envisagé. « La prospective est un exercice collectif qui consiste à éclairer l'avenir en imaginant des « futurs possibles » sur la base de scénarios et de l'analyse de leurs conséquences ».

Patrick Aigrain (FranceAgrimer) a détaillé la méthodologie employée pour l'exercice du jour. L'horizon 2050 été choisi comme cible de la réflexion car jusqu'à cet horizon, les différents scénarios d'évolution du climat divergent peu. Quatre scénarios d'évolution de la filière vigne et vin ont été définis en faisant varier l'intensité des innovations techniques mises en œuvre dans le futur et/ou l'intensité de relocalisation des vignobles. En confrontant des hypothèses d'évolution du contexte mondial, du contexte viti-vinicole international, national et local, de performances de la filière, des « chemins » conduisant aux quatre scénarios d'évolution ont été construits. Chaque chemin raconte une histoire, la plus cohérente possible, qui explique comment en 2050 soit une stratégie conservatrice, soit une stratégie innovante, soit une stratégie nomade, soit une stratégie libérale a été mise en œuvre.

Quatre intervenants ont ensuite décrits ces histoires avant de laisser les participants débattre entre eux et restituer leurs réflexions.

## **2.1. La stratégie conservatrice** (Herve Hannin, IHEV-Montpellier SupAgro)

En 2050, une stratégie conservatrice qui vise à modifier le moins possible

l'implantation des vignobles et les pratiques à la vigne comme à la cave a été mise en œuvre. La recherche a été peu sollicitée et les acteurs ont subi le changement climatique sans pouvoir bénéficier d'innovations, d'autant moins que les contraintes réglementaires se sont renforcées. La production est devenue aléatoire en quantité et en qualité, le profil des vins a évolué comme le climat. La viticulture s'est rétractée. Cependant certaines AOP, voire IG, constituent encore des îlots de résistance. La valorisation est restée associée au contenu culturel et paysager.

## **2.2. La stratégie innovante** (Jacques Gautier, INAO)

En 2050, une stratégie innovante a été mise en œuvre et a permis l'introduction massive d'innovations afin de maintenir le vignoble dans les aires géographiques actuelles, ainsi qu'un profil des vins produits comparable à celui des débuts du XXIème siècle. Il a fallu que la recherche soit fortement sollicitée pour produire des connaissances utiles pour le développement d'innovations, dans un contexte où les attentes sociétales en matière d'environnement et de santé sont devenues de plus en plus prégnantes, et où l'espace agricole a été réglementé pour réserver les terres les plus fertiles aux productions alimentaires. La gouvernance de la filière a intégré tous les acteurs concernés.

## **2.3. La stratégie nomade** (Françoise Brugière, FranceAgrimer)

En 2050, l'adoption d'une stratégie nomade a conduit à la migration progressive du vignoble vers des zones plus favorables à l'intérieur des aires actuelles (accès à l'eau, altitude, moindre exposition) ou de manière plus importante vers des régions plus septentrionales. Il fallait « échapper » aux nouvelles conditions climatiques et conserver le profil des vins du début du XXIème siècle que les consommateurs apprécient toujours, alors que les contraintes sociétales sur l'alcool et la santé publique ont imposé à la filière de se concentrer sur la réduction des intrants. De nouveaux vignobles sont apparus et le modèle des AOP est fortement questionné.

#### **2.4. La stratégie libérale** (Jean-Marc Touzard, INRA Montpellier)

En 2050, les limites réglementaires et géographique du secteur ont été repoussées par la filière vigne et vins avec une stratégie libérale. Pour en arriver là les opérateurs individuels ont été autorisés à mettre en œuvre les techniques et à implanter des vignobles comme et là où ils le souhaitaient tout en se conformant aux exigences réglementaires accrues en matières environnementale et sanitaire. Ce contexte s'est avéré favorable à l'apparition de nouveaux investisseurs et au négoce qui ont réussi à transporter ailleurs les réputations acquises. De plus en plus de vins technologiques ont été élaborés et l'accès à la R&D a été privatisé, ce qui a fragilisé les entreprises de production traditionnelles.

## 3. Synthèse des enjeux et conséquences

# 3.1. En matière technique

# 3.1.1. Stratégie conservatrice

Les participants prévoient une modification des modes de conduites, à savoir des densités de plantation, de la gestion des couverts, de l'enherbement, avec une idée de réduction des intrants. L'apport de la viticulture de précision/ de la robotisation est mentionné plusieurs fois. En cave, la chaptalisation n'aurait plus cours mais par contre l'acidification pourrait faire son apparition, avec une « œnologie de pointe ». L'idée force est cependant une plus grande spécialisation des terroirs, qui pourrait se traduire par l'abandon de parcelles trop précoces ou trop séchantes et l'exploration de parcelles exposées au Nord, ou plus en altitude, même si celles-ci imposent davantage de contraintes techniques. Le tout pourrait conduire à une modification de l'aire AOP voire des difficultés pour l'appellation « Crémant ». L'adaptation du matériel végétal est envisagée sous l'angle du porte greffe uniquement. La variabilité entre années est vue soit comme ayant un impact négatif, soit au contraire de manière positive comme une solution à la « standardisation ».

## 3.1.2. Stratégie innovante

Les attentes sur un scénario « innovant » sont nombreuses et diverses. Elles commencent par le matériel végétal, qui pourrait être résistant aux maladies, préférentiellement de typicité « Riesling » ou « Gewurztraminer », mais l'élaboration de vins rouges n'est pas exclue.

Une viticulture plus technique permettrait un meilleur usage des produits phytosanitaires, et limiterait leurs impacts. Une « hyperconnexion » pourrait augmenter l'autonomie des viticulteurs et leurs conditions de travail pourraient s'améliorer. L'utilisation de l'irrigation revient à plusieurs reprises. Le futur de la viticulture « biologique » est difficile à cerner : « généralisable » si des variétés résistantes sont utilisées, un « assouplissement » du cahier des charges est souhaité pour favoriser cette pratique, mais certains craignent une remise en cause avec davantage de restriction pour les intrants utilisables. En cave, l'évolution envisagée est le développement des vins d'assemblage : est-ce la même idée que l'accent mis sur la notion de terroir pour « gommer l'effet cépage » ? La désalcoolisation, parmi des « pratiques œnologiques qui explosent » apparaît à plusieurs reprises dans la rubrique « conséquences négatives ». Le risque d'une trop grande homogénéisation est également relevé dans cette rubrique.

## 3.1.3. Stratégie nomade

Aucun aspect positif convaincant n'a été relevé au plan technique pour ce scénario si ce n'est une plus grande latitude pour expérimenter de nouvelles pratiques ou

de nouveaux cépages, et en filigrane une réduction des coûts de production. Les aspects négatifs ont engendré davantage de réactions: disparition des techniciens, de la viticulture de précision, de la viticulture biologique, développement d'une typicité variétale mais abandon de la notion de terroirs, de l'origine des vins, voire du millésime, production industrialisée augmentant les risques environnementaux, déplacements vers d'autres régions (la route des crêtes deviendra-t-elle la prochaine route des vins?).

## 3.1.4. Stratégie libérale

Les aspects positifs évoqués pour ce scénario sont loin d'être négligeables : celui évoqué le plus souvent est une réduction de l'impact environnemental de la culture de la vigne, l'innovation, soutenue par des entreprises ayant des moyens, permet de réduire des impasses et d'être réactif. Le renouvellement du matériel végétal, y compris par l'utilisation d'OGMs, est vue comme pouvant « favoriser la culture bio ». Ce développement d'OGMs apparaît cependant également dans les aspects « négatifs » du scénario. Ceux-ci apparaissent comme un miroir des aspects positifs : perte d'identités des vins, standardisation, risques environnementaux accrus, prise de contrôle du privé, accès à la technicité seulement aux viticulteurs en ayant les moyens.

#### 3.2. Marchés

# 3.2.1. Stratégie conservatrice

Une séparation vins de marché/vins de terroirs apparaît. Le vin devient un produit de luxe, cher, conditionné dans de nouveaux flaconnages et valorisés dans des circuits courts. Des entreprises pourraient disparaître. la vente pourrait se développer sur internet mais les marchés risquent d'être bridés par la réglementation. La consommation locale courante pourrait baisser. Les conséquences négatives sont difficiles à synthétiser et aucune idée force n'est mise en évidence. On peut retenir « le développement de vins atypiques », « la perte de puissance du bio », « la perte de segments », « la méfiance du consommateur car instabilité de la qualité »,....

#### 3.2.2. Stratégie innovante

L'idée positive la plus souvent mentionnée est une augmentation du prix des vins. L'image de la viticulture serait renforcée, le bio également, les vins de terroir seraient mis en avant et les marchés à l'export maintenus. La segmentation des marchés AOP/IG serait plus forte. Un risque de séparation des rôles entre acteurs qui font le vin et acteurs qui ne font que de la technique est soulevé. L'idée d'un site internet où tous les vins d'Alsace seraient vendus revient à deux reprises. Les conséquences potentiellement négatives de ce scénario sont nombreuses: concurrence accrue entre régions, perte de lisibilité vis à vis du consommateur, augmentation des ventes en vrac ou en bib, concentration autour d'acteurs principaux. On retiendra peut-être surtout la crainte de la disparition de

l'appellation « Crémant ».

#### 3.2.3. Stratégie nomade

Ce scénario pourrait dynamiser la filière avec l'arrivée de nouveaux acteurs. De nouvelles typicités de vins, de nouvelles boissons, pourraient voir le jour. L' « étalement » de l'encépagement « Alsace » pourrait ouvrir de nouveaux marchés. La marque « Alsace» pourrait jouer la carte de la diversité des terroirs.

Les gammes de produits pourraient être recomposées. Une politique de marque pourrait s'appliquer au niveau individuel, avec un risque de détournement de la notoriété collective. D'importants opérateurs ou assembleurs internationaux pourraient apparaître. Une évolution des contenants est évoquée plusieurs fois (bib, canettes,...). Ce scénario se traduirait par une perte des traditions, de l'identité et de la notion de terroir. Le danger d'une standardisation revient souvent, tout comme une baisse des prix.

#### 3.2.4. Stratégie libérale

De nouveaux vins, de nouveaux marchés, de nouveaux consommateurs (jeunes) feraient leur apparition, accompagnés d'une diversification des modèles d'entreprises. Un système d'information très ouvert pour les consommateurs permettrait de valoriser des AOP marginales. L'irrigation est vue comme un moyen de préserver une identité. De grandes marques se développeraient, mais sans exclure des marchés de niche (type microbrasseries). On observerait une multiplicité des contenants et de la « formulation » (?). Le vin deviendrait un produit alimentaire comme un autre avec une cohabitation de vins de terroirs et de vins industriels. Le danger d'un marché industriel, guidé par l'actionnariat, et conduisant à une standardisation, face à une viticulture traditionnelle, synonyme de diversité, est soulevé.

## 3.3. Acteurs et territoires

#### 3.3.1. Stratégie conservatrice

Le viticulteur serait contrait d'être plus innovant du fait du manque d'appui de la recherche. Des structures privées de conseil viendraient en appui. L'œnotourisme/agrotourisme se développerait. Une distinction vins de terroirs/vins génériques se mettrait en place. Le nombre d'acteurs locaux diminuerait, avec disparitions des petites structures, et l'« aval » prendrait la main.

#### 3.3.2. Stratégie innovante

L'idée d'un mutualisation de l'information technique et de sa diffusion est évoquée plusieurs fois. Le besoin en transfert et conseil serait accru. Des modifications des cahiers des charges ou de l'aire AOP sont mentionnés. Les rôles respectifs des organisations professionnelles pourraient évoluer. Celui de l'INRA serait en hausse. Ce

scénario suscite une crainte de disparition de viticulteurs, de perte d'identité, au profit d'une industrialisation. Une idée *a priori* positive « regrouper des producteurs pour équilibrer les vins » est classée en « négatif ».

## 3.3.3. Stratégie nomade

De nouveaux acteurs, de nouveaux produits ouvriraient des opportunités pour des agriculteurs de plaine ayant accès à l'eau et à des terrains lourds.

De nouvelles zones viticoles pourraient apparaître en Alsace au détriment du vignoble actuel qui pourrait devenir terrain constructible ou destiné aux cultures vivrières. On verrait une viticulture a deux vitesses en Alsace (complémentaires?). Ce scénario pourrait amener une «rupture de civilisation»: apparition d'investisseurs et de consultants, contraction du nombre d'entreprises, perte de culture et de traditions, diminution des surfaces dans le vignoble, tension sur le prix du foncier, appauvrissement de la diversité des paysages,...

#### 3.3.4. Stratégie libérale

Cette stratégie pourrait avoir comme conséquence la création de liens entre viticulteurs « qui luttent contre le système industriel », voire à la création de « poches de résistances à la libéralisation en Alsace ». L'enseignement agricole devrait évoluer. La R&D publique diminuerait au profit de services internes aux entreprises. Les territoires de plaine pourraient être un atout d'attractivité pour l'Alsace. Ce scénario entrainerait la disparition de la viticulture familiale, du conseil viticole, du tourisme, des paysages, de l'INRA, des organisations professionnelles, du statut du vigneron, des vins de terroirs. Le négoce, la grande distribution, les investisseurs et les marques seraient les grands bénéficiaires, peut-être au prix d'une grande crise et d'une perte d'humanité.

## 3.4. Organisation de la filière

#### 3.4.1. Stratégie conservatrice

Les rôles de l'AVA et du CIVA pourraient évoluer. La mise en place de groupes techniques pour innover est suggérée, de même qu'un organisme de suivi du changement climatique. Un risque d'individualisation de la R&D et du conseil a l'échelle de quelques exploitations dominantes est évoqué. Y aura-t-il diminution des structures nationales au profit d'initiatives locales? Verra-t-on le développement d'une police de contrôle?

## 3.4.2. Stratégie innovante

L'innovation est le moteur de nombreuses évolutions : co-construction du territoire avec de nouveaux partenaires, intégration de la société civile pour mieux établir un dialogue, davantage de R&D, très bien coordonnée au niveau de la filière (un seul

organisme?). Une production «à deux vitesses» pourrait à l'opposé amener une « division des instances » en fonction du type de production. FranceAgrimer, l'INAO, les douanes verraient leur rôle réduit. Parmi les aspects négatifs, la crainte d'une perte d'autonomie, de pouvoir de décision des viticulteurs, est mise en avant.

## 3.4.3. Stratégie nomade

Aucun aspect positif n'est mentionné. Paradoxalement un « choc à l'échelle de la filière » pourrait être « salvateur pour une partie minoritaire consciente de l'importance du terroir ». Ce scénario est perturbant pour l'enseignement qui devrait faire face à plusieurs viticultures.

Les aspects négatifs sont nombreux : morts des territoires et des instances (AVA, CIVA, INAO, organismes de formation), disparition des vignerons indépendants, fin de la liberté pour la R&D.

#### 3.4.4. Stratégie libérale

« Moins de contraintes administrative » est vu comme un aspect positif. La structure actuelle de la filière risque cependant de disparaître, des investisseurs et la société civile pourrait intégrer la gouvernance de la filière. Les centrales d'achats prendraient le pas sur le négoce. La R&D serait privatisée et deviendrait onéreuse et inaccessible. La gestion locale et L'entraide viticole disparaîtraient.

#### 4. Attitudes stratégiques

Jean-Marc Touzard (INRA Montpellier) a présenté aux participants les différentes attitudes stratégiques possibles face aux scénarios présentés. Les participants ont ensuite été amenés à voter de manière électronique mais aussi à compléter des fiches indiquant quelles actions ils envisageaient en cohérence avec leur positionnement.

Le tableau ci-dessous présente les résultats du vote.

Chemin vers	Proactivité	Proactivité	Réactivité	Veille	Indifférence
la stratégie	positive	négative	anticipée		
Conservatrice	29.3%	14.6%	36.6%	17.1%	2.4%
Innovante	56.1%	0.0%	39.0%	4.9%	0.0%
Nomade	0.0%	61.0%	12.2%	26.8%	0.0%
Libérale	2.5%	60.0%	25.0%	12.5%	0.0%

Le chemin vers la stratégie innovante recueille le plus d'avis favorables, et aucune opposition. Il est suivi du chemin vers la stratégie conservatrice, contre laquelle près de 15% des participants sont néanmoins près à s'opposer. De plus, près de 40 % des participants considèrent qu'il faut se préparer à l'advenue de ces deux scénarios, soit pour en profiter soit pour s'en protéger. Les stratégies nomade et libérale font l'objet

d'un rejet massif.

La journée a été conclue par M. Yan Engel, Président de la commission technique du vignoble, qui a récapitulé les effets observés et attendus du changement climatique et a insisté sur la nécessité d'intégrer ce phénomène dans l'élaboration des stratégies pour l'avenir des vins d'Alsace.

Le groupe de travail prospective Laccave était composé de Nathalie Ollat, Jean-Marc Touzard, Eric Duchêne, Iñaki Garcia de Cortazar-Atauri et Eric Giraud-Héraud (INRA), de Françoise Brugière et Patrick Aigrain (France AgriMer), de Jacques Gautier (INAO), de Hervé Hannin (IHEV-Montpellier SupAgro), et de Benjamin Bois (Université de Bourgogne).

Animation de la journée: Eric Duchêne (INRA Colmar) et Benjamin Bois (Université de Bourgogne)

Rédaction de la version initiale du compte-rendu : Eric Duchêne (INRA Colmar)